

Travaux sur construction EXISTANTE ayant pour effet de créer :	En droit commun	En zone U du PLU	
		Travaux ayant pour effet de porter surface ou emprise totale au-delà de 150 m ²	Travaux n'ayant pas pour effet de porter surface ou emprise totale au-delà de 150 m ²
Une emprise au sol et une surface de plancher de inférieure ou égale à 5 m²	Dispense de formalité		
5 m²			
Une emprise au sol ou une surface de plancher supérieure ou égale à 5 m² ET Une emprise au sol inférieure ou égale à 20 m² ET une surface de plancher inférieure ou égale à 20 m²	Déclaration préalable <i>(ex: abri de jardin, pool house, extension limitée d'une maison...)</i>		
20 m²			
Une emprise au sol ou une surface de plancher supérieure à 20 m² ET Une emprise au sol inférieure ou égale à 40 m² ET une surface de plancher inférieure ou égale à 40 m²	Permis de construire <i>(ex: véranda, extension d'une maison, aménagement de combles...)</i>	Déclaration préalable <i>(ex: véranda, extension d'une maison, aménagement de combles...)</i>	
40 m²			
Une emprise au sol ou une surface de plancher supérieure à 40 m²	Permis de construire <i>(ex: extension ou surélévation de maisons, d'immeubles ...)</i>		